

LES EFFECTIFS

Avoir des effectifs en nombre suffisant est important pour de nombreuses raisons : un meilleur bilan en matière de santé et de sécurité, le maintien d'un bon moral, la réduction des heures supplémentaires et la prestation d'un service de qualité à la population. Dans le cadre des négociations en cours, est-ce que Postes Canada fait tout ce qu'elle peut pour améliorer les effectifs? Propose-t-elle de véritables solutions aux problèmes? Réponse : NON!

EXIGENCES DE POSTES CANADA EN MATIÈRE D'EFFECTIFS

La question des effectifs fait partie des discussions depuis le début des négociations, il y a sept mois. Nos préoccupations en la matière visent tous les groupes de l'unité urbaine ainsi que celle des FFRS.

GROUPE 1 (TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES INTERNES) – Postes Canada veut à tout prix réduire le nombre de travailleurs et travailleuses internes à plein temps et augmenter celui des de travailleurs et travailleuses à temps partiel et temporaires. Postes Canada veut aussi fermer des points de vente dotés de membres du STTP, plutôt que d'étendre leurs heures d'ouverture et la gamme de services offerts et d'augmenter les effectifs à un niveau suffisant.

GROUPE 2 (FACTRICES ET FACTEURS ET CSP) – Postes Canada veut avoir la possibilité de ne pas doter les postes vacants, peu importe le groupe, si à l'avenir elle prévoit mettre en place des initiatives d'économie de coûts qui réduisent le nombre de postes de factrices et facteurs ou de CSP. Autrement dit, si Postes Canada met en place un programme qui élimine des emplois, elle pourrait ne jamais doter les postes vacants et recourir plutôt à des travailleurs et travailleuses temporaires.

GROUPES 3 ET 4 (SERVICES TECHNIQUES) – Postes Canada veut éliminer le programme d'apprentissage et le remplacer par un programme de bourses et ne pas payer le salaire des membres qui suivent la formation, d'au moins deux ans, nécessaire à l'obtention d'un poste au sein des groupes 3 et 4. Postes Canada supprime aussi des emplois des services techniques, ce qui oblige les membres à travailler un nombre excessif d'heures supplémentaires pour assurer le bon fonctionnement de l'équipement.

FFRS – Postes Canada ne veut pas avoir la responsabilité de remplacer les absences des FFRS dans tous les lieux de travail. Elle s'attend toujours à ce que les FFRS trouvent leurs propres remplaçants. Elle soutient qu'une telle mesure lui coûterait trop cher et serait trop difficile à mettre en œuvre dans l'ensemble des lieux de travail. Postes Canada établit aussi des itinéraires sans offrir aux FFRS un nombre d'heures de travail garanti. La dotation des itinéraires FFRS serait beaucoup plus facile si Postes Canada maximisait la création de postes à plein temps, si elle payait les FFRS en fonction d'un taux horaire et si elle les rémunérait pour toutes les heures travaillées.

Il est temps que Postes Canada mette en place des effectifs suffisants de manière à assurer des lieux de travail sécuritaires et à offrir à la population les services qu'elle est en droit d'obtenir.

DE VRAIES SOLUTIONS À DE VRAIS PROBLÈMES

Voilà maintenant trois semaines que la période de réflexion a pris fin, et Postes Canada n'a toujours pas manifesté beaucoup d'ouverture envers nos revendications. Depuis le tout début, nous sommes prêts à négocier de manière sérieuse, et il est temps que Postes Canada fasse de même.

LE POINT SUR LA FIN DE SEMAINE

Au cours des deux derniers jours, nous avons consacré beaucoup d'efforts à tenter de régler la question de l'accès à l'information, qui est un enjeu très complexe. Il est essentiel que le Syndicat obtienne l'information dont il a besoin pour assurer le respect des dispositions qu'il négocie.

LA DÉTERMINATION ET LA SOLIDARITÉ SONT UN GAGE DE SUCCÈS!

Sylvain Lapointe
Négociateur en chef – unité urbaine

George Floresco
Négociateur en chef – unité des FFRS

ab/scfp 1979 /jl sepb 225
2015-2019/Bulletin n° 155

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue